



Formation initiale



Sauveteur Secouriste du Travail

Objectifs :

- Intervenir face à une situation d'accident du travail.
- Mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention

Public :

Pas de prérequis. Tous salariés d'entreprise souhaitant devenir SST.

Contenu de la formation :

- Se situer en tant que sauveteur-secouriste du travail dans son entreprise.
- La conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, faire alerter, secourir.
- Secourir :
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint d'un malaise
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas (massage cardiaque, défibrillation)
- Application de ses compétences de SST à la prévention dans son entreprise.

Groupe de 4 à
10 personnes

Durée: 12 heures

Demander un
devis

Evaluation et validation :

Le certificat SST et l'attestation de fin de formation sont délivrés aux stagiaires qui ont réussi les épreuves certificatives et fait l'objet d'une évaluation continue favorable.

Le certificat de "Sauveteur Secouriste du Travail" est **valable 24 mois**, Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre une session de maintien et d'actualisation de ses compétences de SST.

Méthode pédagogique :

- Études de cas
- Démonstrations pratiques
- Ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir
- Simulations et mises en situation avec du matériel récent et adapté (mannequins, outillage, maquillage, défibrillateur de formation ...)

La formation est animée par un formateur SST à jour de sa certification (formateur certifié par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels /INRS)

Textes de référence :

La formation professionnelle continue - Dispositions Générales - Code du Travail (Article L6313-1) : Parmi les actions de formation recensées à l'article L6313-1, le présent stage entre dans le cadre des "actions de prévention"



MAC SST

Maintien et Actualisation des compétences de SST

Objectifs

- Continuer à intervenir efficacement face à une situation d'accident
- Intervenir dans le respect des procédures fixées par l'entreprise en matière de prévention

Public

Tout salarié détenteur d'un certificat SST

Méthode pédagogique

- Études de cas
- Démonstrations pratiques
- Ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir
- Simulations et mises en situation avec du matériel récent et adapté (mannequins, outillage, maquillage, défibrillateur de formation ...)

Contenu

- Se situer en tant que Sauveteur Secouriste du Travail dans son entreprise
- La conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, faire, alerter, secourir
- Application de ses compétences de SST à la prévention dans son entreprise
- Etudes de cas / Séances pratiques
- Evaluation des connaissances

Modalité d'évaluation des acquis de la formation

Un certificat de Sauveteur-Secouriste du Travail est délivré au stagiaire après avoir participé activement à la formation et réussit les épreuves certificatives de fin de formation.

La formation est animée par un formateur SST à jour de sa certification *(formateur certifié par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels /INRS)*

Durée : 7 heures

Capacité : groupe de 4 à 10 personnes

Demander un
devis